



ASSOCIATION ORT



SIÈGE SOCIAL :

4 bis rue des Rosiers - 75004 Paris

01.44.54.31.80

LIVRET D'APPRENTISSAGE

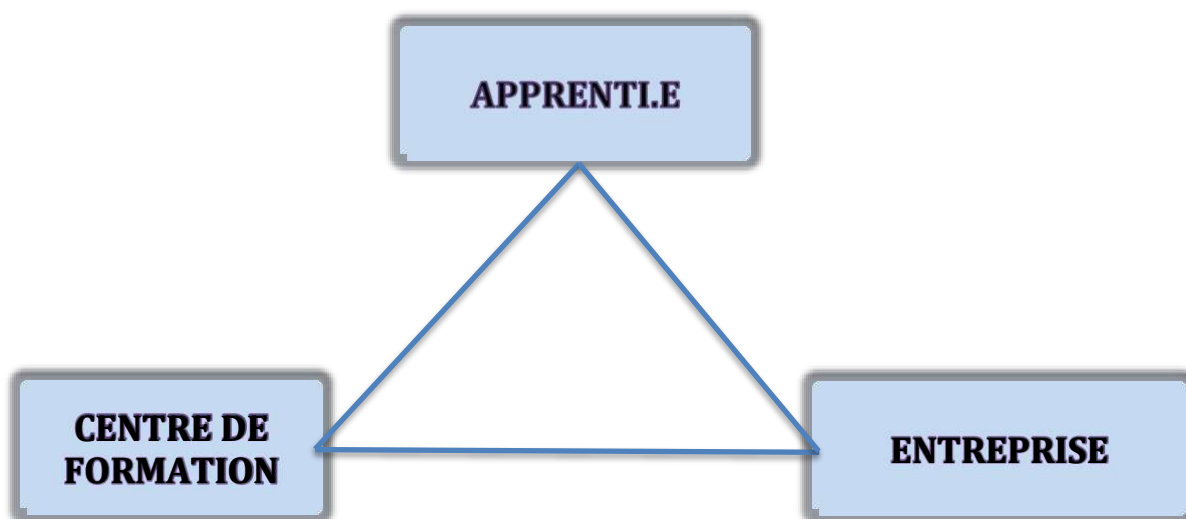
Apprenti.e

.....
Diplôme préparé en énergétique et session

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES**

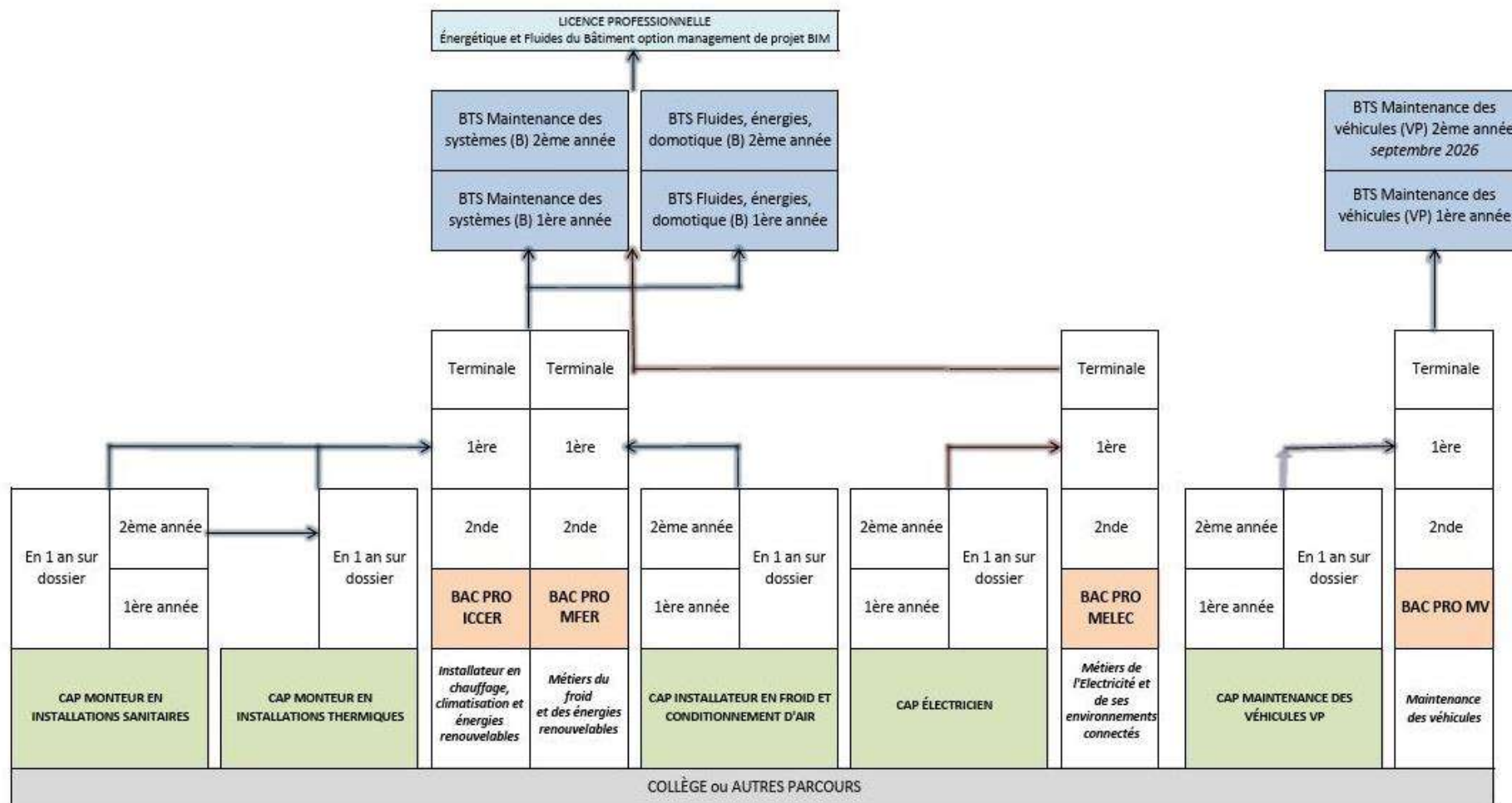
(RNCP 30951)

Session : -



Mise à jour août 2025

PARCOURS DE FORMATIONS



Apprenti.e

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Représentant légal, nom et téléphone :

Nouvelle adresse en cas de changement :

Contrat d'apprentissage

Date de prise d'effet :

Durée :

Entreprise

	Entreprise 1 ^{er} contrat	Entreprise 2 ^{ème} contrat	Entreprise 3 ^{ème} contrat
Nom ou raison sociale			
Adresse			
Téléphone			
Responsable de la formation			
Date de fin ou rupture du contrat			

Adresses utiles

Direction départementale du travail

Adresse : 210, quai Jemmapes 75010 Paris

Téléphone : 01.44.84.42.74

Rectorat de Paris

MACA : Mission Académique Contrôle pédagogique des formations en Apprentissage

Adresse : 12 Boulevard d'Indochine 75019 Paris

Téléphone : 01.44.62.40.40

(L'apprenti.e a la possibilité de prendre contact avec l'inspecteur de l'apprentissage)

École de travail - ORT

Siège social

4 bis rue des rosiers 75004 PARIS

01.44.54.31.80

Directrice : Yaël FRIDMAN

Responsable du suivi administratif :

Conseiller principal d'éducation :

Annexe

7 rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS

01.48.06.58.58

Contact : Patrick NAKACHE

Delphine NAKACHE

Patrick NAKACHE

Handicap

Pour toutes questions concernant l'accueil d'apprenti.e.s en situation de handicap un référent est à votre écoute.

Référente handicap : Christel ROELS (christelroels@hotmail.fr)

Documents utiles accessibles sur notre site

Adresse du site de l'école de travail ORT :

ecoledetravail.fr

Vous trouverez :

- Vos emplois du temps,
- Vos plannings d'alternance.

Et toutes informations utiles pour votre parcours de formation.

Vous pouvez également y consulter :

[Le règlement intérieur](#)

[Les modalités d'examen](#)

[Les référentiels](#)

[Les règlements d'examens](#)

L'apprentissage

L'apprentissage est une forme d'éducation alternée en vue de l'acquisition d'une qualification professionnelle certifiée par un diplôme ou par un titre homologué. Cette formation fait l'objet d'un contrat d'apprentissage. Cette forme d'insertion immédiate dans un emploi permet aux jeunes d'acquérir une formation appliquée, rapidement opérationnelle, qui lui ouvre les portes d'une intégration plus facile dans la vie professionnelle et le prédispose à se promouvoir dans le cadre de la formation continue.

Pour réussir cette forme d'éducation, il convient d'instaurer et de développer une large concertation entre maître d'apprentissage et formateurs de CFA, avec des outils de liaison adaptés. L'efficacité et l'optimisation de l'alternance passent nécessairement par le développement de relations fréquentes entre les CFA et les entreprises. Ces relations sont le support d'une véritable alternance permettant au jeune de recevoir une formation cohérente, qui veille à la prise en compte du vécu socio-professionnel du jeune en entreprise par le CFA, mais aussi à l'application par l'entreprise d'apprentissages développés au CFA.

Le livret d'apprentissage

C'est un **document réglementaire** indispensable au suivi de la formation du jeune, il atteste de la formation reçue par l'apprenti en entreprise et en CFA. Il est confié à l'apprenti.e dès le début de sa formation. Son utilisation est **obligatoire** (circulaire 80-406 du 20.09.1980 du ministère de l'Éducation nationale), il doit être conservé, tenu à jour, et présenté lors de chaque alternance ainsi qu'aux inspecteurs de l'apprentissage sur leur demande.

Les engagements réciproques

CFA

Dispenser aux apprenti.e.s un enseignement général, technique et pratique en adéquation avec la formation dispensée en entreprise. Assurer la coordination entre la formation qu'il dispense et celle assurée en entreprise. Vérifier la présence des apprenti.e.s à toutes les activités pédagogiques et à tous les examens organisés par le Centre.

Entreprise

Assurer une formation méthodique et complète conduisant au diplôme visé par le contrat en confiant à l'apprenti.e des tâches en relation directe avec la qualification professionnelle prévue au contrat, et ceci en présence permanente du maître d'apprentissage.

Faire suivre à l'apprenti.e la formation dispensée par le CFA. Prendre part aux activités organisées par le CFA et visant à coordonner la formation. Faire procéder à l'inscription à l'examen. Effectuer dès l'entrée du jeune en entreprise les déclarations obligatoires afin de bénéficier de la Sécurité Sociale et des prestations familiales.

Apprenti.e

Effectuer le travail qui lui est confié par l'employeur. Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA. Suivre avec assiduité l'enseignement au CFA qui comprend un enseignement général, un enseignement technique théorique et un enseignement pratique complétant la formation en entreprise. Se présenter à l'examen prévu au contrat.

Signature de l'entreprise :	Signature du CFA :  
-----------------------------	---

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

• Qu'est-ce que le contrat d'apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage associe l'exercice d'une activité professionnelle en entreprise et une formation dans un CFA ayant pour objet l'acquisition d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme technologique ou professionnel ou un titre homologué de l'enseignement professionnel ou technologique de niveaux 3, 4, 5, 6, 7.

L'apprenti.e jeune est salarié.e de l'entreprise et est placé.e sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage.

Le nombre d'heures passées chaque année en CFA par l'apprenti.e, varie en fonction de la formation préparée. Ce temps fait partie du temps de travail.

• Public bénéficiaire

Les jeunes de 16 à moins de 30 ans (sauf cas particuliers).

Les jeunes ayant 15 ans dans l'année civile au début du contrat et ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire.

• Nature du contrat

C'est le plus souvent un contrat de travail à durée déterminée - CDD (la signature d'un contrat à durée indéterminée - CDI est possible) de type particulier qui donne à l'apprenti.e le statut de jeune salarié.e et qui associe une formation dispensée dans l'entreprise et dans le CFA.

La durée du contrat en CDD varie de 1 à 3 ans, selon le diplôme préparé.

Le contrat peut être résilié de part et d'autre, sans formalité, pendant les 45 premiers jours de présence en entreprise, au-delà avec accord express des deux parties (employeurs/apprenti.e.s).

Il est possible de souscrire des contrats d'apprentissage successifs pour un.e même jeune.

Le contrat doit être conclu dans la période qui s'étend de deux mois avant à deux mois après le début des cours au CFA.

Il peut donc être signé dès le mois de juillet et au plus tard en novembre.

• Rémunération

Fixée en pourcentage du SMIC, elle augmente en fonction de l'âge de l'apprenti.e et de l'année d'exécution du contrat.

BÂRÈME PLANCHER pour les contrats signés après le 1^{er} mai 2023

	moins de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère année	27 %	43 %	53%	100 %
2ème année	39 %	51 %	61%	100 %
3ème année	55 %	67 %	78%	100 %

BÂRÈME DES APPRENTI.E.S DU BÂTIMENT

	moins de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère année	40 %	50 %	55%	100 %
2ème année	50 %	60 %	65%	100 %
3ème année	60 %	70 %	80%	100 %

En cas d'échec à l'examen, la rémunération applicable est celle correspondant à la dernière année d'apprentissage et suivant l'âge de l'apprenti.e.

Attention ! tout.e jeune qui après un CAP continue sur un BAC perçoit au minimum 70%

En application de cette Convention Collective du Bâtiment, les apprenti.e.s de ce secteur ont droit à une prime de panier lorsqu'ils travaillent sur les chantiers ainsi qu'aux frais de repas de cantine qui sont pris au CFA.

Ils-elles peuvent également prétendre au remboursement intégral de leurs frais de transport pour se rendre sur les chantiers et au CFA.

Par ailleurs, les entreprises artisanales bénéficient toujours de l'exonération des charges sociales.

Ceci est une base de calcul minimale et légale, il est possible de proposer un salaire supérieur à l'apprenti.e.

Les relèvements du SMIC ont une incidence immédiate.

Les majorations de salaire prévues en fonction de l'âge sont applicables le 1er jour du mois suivant la date anniversaire de l'apprenti.e.

Lorsqu'un.e apprenti.e conclut avec le même employeur un nouveau contrat d'apprentissage, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année d'exécution du contrat précédent.

• Statut de l'apprenti.e

L'apprenti.e bénéficie de la même couverture sociale que l'ensemble des salariés, y compris pendant le temps passé en CFA. Il-elle a les mêmes droits aux congés que tout autre salarié.e.

LE RÔLE DU TUTEUR EN ENTREPRISE

La fonction de maître d'apprentissage peut être exercée par l.e.a chef.fe d'entreprise ou l'un.e de ses salarié.e.s. Le maître d'apprentissage doit :

- Être majeur et présenter les garanties de moralité ;
- Avoir le diplôme préparé par le jeune et 2 ans d'expérience professionnelle dans le métier OU posséder une expérience professionnelle de 3 ans en relation avec le diplôme visé.

Nombre d'apprentis

Un maître d'apprentissage peut suivre au maximum deux apprenti.e.s et un.e apprenti.e redoublant.

Il a deux missions essentielles :

- La formation au métier.
- L'accompagnement dans la vie professionnelle et sociale de l'apprenti.e.

Maître d'apprentissage formateur

Vous transmettez vos savoirs et savoir-faire techniques à votre apprenti.e en situation réelle d'exercice du métier. Dans le même temps, grâce à une coordination avec le CFA vous vous assurez de la correspondance entre les apprentissages dans l'entreprise et ceux acquis au centre de formation.

Maître d'apprentissage accompagnateur

Vous aidez votre apprenti.e à s'insérer dans l'entreprise, à comprendre les règles et les formes de l'organisation. Vous êtes celui qui lui sert de modèle professionnel, voire au-delà.

Vous intervenez à 3 niveaux :

- Le savoir : conseiller, accompagner le jeune dans sa formation générale.
- Le savoir-faire : veiller à ce que l'activité du jeune corresponde à l'acquisition des connaissances pratiques.
- Le savoir-être : participer à l'entrée du jeune dans la vie active et lui inculquer les réflexes nécessaires à une bonne intégration professionnelle.

LE LIVRET D'APPRENTISSAGE

Ce document élaboré par le CFA aide le maître d'apprentissage à dérouler les objectifs de formation, à organiser les séquences d'apprentissage et à évaluer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'apprenti.e. Il constitue une liaison permanente entre l'entreprise et le CFA et doit être mis à jour régulièrement.

Vous pouvez à tout moment faire le point avec le formateur référent de la section :

En 1 an : _____

ÉVALUATION FINALE

Elle doit avoir lieu au cours du dernier semestre de la formation. Il convient de compléter le tableau se trouvant **pages 18, 19 et 20** du présent livret.

LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Comme pour chaque salarié.e la signature du contrat implique une visite obligatoire auprès de la médecine du travail qui doit avoir lieu dans les 2 mois qui suivent l'embauche.

LE DIPLÔME

Pour valider le Certificat d'aptitude professionnelle il faut obtenir au moins 10 de moyenne et avoir été présent à toutes les épreuves certificatives (une absence non justifiée est éliminatoire).

Les apprenti.e.s déjà titulaires d'une CAP monteur en Installations Sanitaires sont dispensés de l'enseignement général et de l'épreuve UP1.

Les blocs de compétences à acquérir en enseignement général et professionnel

Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités évaluatives
UP1 Etude et préparation d'une intervention	- Compléter et transmettre des documents - Décoder un dossier technique d'installation sanitaire - Choisir les matériels et les outillages	CCF (1) – Coefficient 4
UP2 Réalisation d'un ouvrage courant	- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation - Organiser son intervention - Sécuriser son intervention - Réceptionner les approvisionnements - Equiper les appareils - Implanter l'installation sanitaire - Installer les supports et les appareils - Assembler et raccorder les réseaux - Contrôler le travail réalisé	CCF (1) – Coefficient 9
UP3 Réalisation de travaux spécifiques	- Echanger et rendre compte oralement - Réaliser une mise en service - Appliquer une procédure de maintenance préventive - Effectuer une opération de maintenance corrective	CCF (1) – Coefficient 2
UG1 Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	Français - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle Histoire-géographie et Enseignement moral et civique - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien	CCF (1) – Coefficient 3
UG2 Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	- Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit	CCF (1) – Coefficient 2
UG3 Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues : - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité	CCF (1) – Coefficient 1
UG4 Langue vivante obligatoire : anglais	Compétences de niveau A2 du CECRL : - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	CCF (1) – Coefficient 1

(1) Les évaluations sont organisées par le CFA durant la formation.

Mise en relation des tâches et des compétences professionnelles

Capacités	Tâches →																		
	↓ Compétences	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention	T2 : Communiquer avec l'utilisateur de l'installation	T3 : Communiquer avec les différents intervenants	T4 : Renseigner et transmettre des documents d'intervention	T5 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable	T6 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages	T7 : Etablir les éléments de la commande liée à son intervention	T8 : Réceptionner et vérifier une livraison	T9 : Equiper les appareils d'une installation sanitaire	T10 : Implanter et fixer les appareils et leurs accessoires	T11 : Implanter et fixer les supports des réseaux	T12 : Façonner, poser et raccorder les réseaux ; raccorder les appareils	T13 : Utiliser les moyens de prévention adaptés à la situation	T14 : Vérifier la conformité du travail réalisé	T15 : Mettre en pression, contrôler et purger les circuits d'une installation sanitaire	T16 : Mettre en service et régler une installation sanitaire	T17 : Mettre en œuvre les procédures de maintenance préventive	T18 : Réaliser une action de maintenance corrective
C1 COMMUNIQUER	C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X		X	X			X	X						X			X	X
	C1.2 : Echanger et rendre compte oralement	X	X	X				X	X								X	X	X
C2 PRÉPARER	C2.1 : Décoder un dossier technique d'installation thermique	X		X		X	X	X	X	X	X	X			X		X	X	X
	C2.2 : Choisir les matériels et les outillages	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X					X	X
C3 RÉALISER	C3.1 : Organiser son intervention	X	X	X	X	X				X	X	X	X				X	X	X
	C3.2 : Sécuriser son intervention	X	X	X		X		X		X	X	X	X	X			X	X	X
	C3.3 : Réceptionner les approvisionnements	X		X	X	X			X	X				X					
	C3.4 : Equiper les appareils	X				X	X			X								X	X
	C3.5 : Implanter l'installation sanitaire	X	X	X		X	X				X	X							
	C3.6 : Installer les supports et les appareils	X		X		X	X				X	X							
	C3.7 : Assembler et raccorder les réseaux	X		X		X	X						X					X	X
C4 CONTRÔLER, METTRE EN SERVICE, MAINTENIR	C4.1 : Contrôler le travail réalisé	X	X	X	X	X				X	X	X	X		X	X	X	X	X
	C4.2 : Réaliser une mise en service	X	X	X	X	X	X									X	X	X	X
	C4.3 : Appliquer une procédure de maintenance préventive	X	X	X	X	X	X	X										X	
	C4.4 : Effectuer une opération de maintenance corrective	X	X	X	X	X	X	X											X

Calendrier d'alternance

Emploi du temps

Description des activités pendant la période en entreprise

CAP MIT	J'ai effectué	J'ai participé	Remarques
Installations neuves :			
Installations de réseaux en tube Cuivre apparentes.			
Installations de réseaux en tube Cuivre encastrées.			
Installations de réseaux en tube acier noir.			
Installations en PER (Hydrocâblé).			
Installations en PER (Chauffage par le sol).			
Installations en PVCC.			
Installations de chauffage par radiateurs en fonte.			
Installations de chauffage par radiateurs en acier.			
Installations de chauffage par convecteurs.			
Installations de chauffage par panneaux solaires.			
Installations de chauffage par convecteurs électriques.			
Installation de chaufferies.			
Installations de traitement de l'air.			
Installations de climatisation ou de VMC.			
Installations de régulation.			
Installations de production d'eau chaude.			
Isolation thermique.			
Installations de réseaux de gaz naturel (Canalisations, appareillages de détente et de sécurité).			
Installations de réseaux de GPL (Bouteilles, citernes, appareillage de détente et de sécurité).			
Travaux de rénovation :			
Chaufferies (Chaudières, Circulateurs).			
Réseaux de chauffage en Cuivre.			
Réseaux de chauffage en Acier.			
Réseaux de chauffage en PER.			
Réseaux de production d'eau chaude.			
Réseaux de gaines.			
Régulations.			
Travaux de fumisterie.			
Installations industrielles :			
Installations industrielles de chauffage (Aérothermes).			
Installations industrielles de chauffage (Panneaux radiants).			
Installations de traitement de l'air.			
Installations de climatisation.			
Gaines, gaz brûlés :			
Installations d'évacuation des produits de combustion, fumisterie, tubages .			
Installation de réseaux de gaines (Air chaud).			
Installation de réseaux de gaines (Extraction d'air).			
Production de chaleur, de froid:			
Installations de chaudières au fuel.			
Installations de chaudières au gaz naturel.			
Installations de chaudières au GPL.			
Installations de chaudières électriques.			
Installations de chaudières bi-énergie (Gaz, Fuel par ex..).			
Installations de climatiseurs.			
Installations de pompes à chaleur.			
Installations de panneaux solaires.			
Installations électriques :			
Raccordement des générateurs, des émetteurs et des appareillages.			
Raccordement des circuits de puissance et de régulation.			
Raccordement du tableau de commande.			
Gestion informatique : Des réseaux, des chaufferies.			
Mises en service, essais, contrôles de fonctionnement et réglages :			
Des installations de chauffage au fuel.			
Des installations de chauffage au gaz naturel.			
Des installations de chauffage au GPL.			
Des installations de chauffage électrique.			
Des installations de chauffage et de production d'EC solaire.			
Des installations de pompe à chaleur.			
Des installations de climatiseur.			
Des installations de climatisation et de VMC.			
Des appareils de chauffage.			
Des équipements.			
Vérification de la conformité :			
Installations de gaz.			
Ventilations.			
Conduits de fumées.			
Maintenance et dépannage :			
Installations de chauffage (Gaz, fuel, bois, charbon etc..).			
Appareils (Chauffage, ECS, régulation).			
Installations hydrauliques.			
Dépannages des appareils électriques.			

Activités en entreprise septembre - décembre	1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu

Activités en entreprise janvier - mars	1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu

Activités en entreprise avril - juin	1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu

Activités en entreprise juillet - août	1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu

Description des activités pendant la période en centre de formation

Matières	Thèmes abordés
Signature du formateur de l'entreprise :	Signature du formateur référent du CFA :

Commentaires :

.....

Bilan en entreprise

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant	Non évaluable
Ponctualité					
Assiduité					
Intégration dans l'entreprise					
Participe aux discussions					
Respecte ses collègues					
Sait proposer son aide					
Sait à qui s'adresser en cas de nécessité					
Intérêt manifeste					
S'intéresse aux activités proposées					
Sait être attentif					
A la volonté de progresser					
Travail et technique					
Comprend les consignes de travail					
Respecte les consignes de travail					
Tient compte des remarques éventuelles					
S'adapte aux différentes situations de travail					
Fournit un travail personnel de qualité					
Est soigné et habile de ses mains					
Respecte le matériel					
Respecte les règles de sécurité					
Travaille en autonomie					
Termine le travail commencé					
Prend des initiatives cohérentes					
Organise son travail					
Pose des questions techniques					
Choisit le matériel et outils adéquats					
Utilise convenablement le matériel et les outils					
Entretient le matériel					
<u>Observations complémentaires :</u>			Signature du formateur de l'entreprise :		

Vous trouverez ci-dessous une liste des activités réalisées couramment appliquées dans les entreprises, cette liste n'est pas exhaustive et doit être complétée dans les tableaux que vous trouverez dans les pages suivantes :

	Entreprise			CFA		
	Acquis	Non acquis	Non évaluable	Acquis	Non acquis	Non évaluable
Façonnage cuivre :						
Emboiture						
Collet battu						
Piquage a bord relevé						
Cintrage (90°, 45°, etc.)						
- Cintreuse établi						
- Cintrette						
- Sable						
- Ressort						
Cintrage concentrique						
Baïonnette (45°, 30°, etc.)						
- Cintreuse établi						
- Cintrette						
- Sable						
- Ressort						
Chapeau de gendarme						
Brasage :						
Brasage cuivre sur cuivre						
Brasage cuivre sur laiton						
Soudure étain :						
Cuivre sur cuivre						
Cuivre sur laiton						
Soudure acier :						
Oxy-acétylénique						
Poste à arc						
TIG, TAG, MIG, etc.						
Façonnage acier :						
Piquage en V (T130)						
Filetage						
Piquage pied de biche						
Paire de fesse (T132)						
Piquage sabot (T131)						
Cintrage (90°, 45°, etc.)						
Baïonnette (45°, 30°, etc.)						
Piquage en gueule de loup						
Electricité :						
Câbler un circuit de puissance						
Câbler un circuit de commande						
Programmer une régulation simple						
Programmer une régulation plus complexe						
Câbler un régulateur						
Câbler une installation domestique						
Câbler un tableau électrique simple						

	Entreprise			CFA		
	Acquis	Non acquis	Non évaluable	Acquis	Non acquis	Non évaluable
Raccorder un circuit de prise de courant						
Raccorder un circuit lumière						
Raccorder un circuit incendie						
Raccorder une GTC						
Raccorder un élément de chauffage (pompe, circulateur, chaudière, vanne trois voies, etc.)						
Raccorder un élément de plomberie (ballon d'eau chaude, surpresseur, etc.)						
Raccorder un élément de VMC (moteur, caisson de VMC, etc.)						
Raccorder un élément de climatisation						
Raccorder un élément en froid						
Froid – Climatisation :						
Pose et dépose de manifold						
Tirage au vide d'une installation						
Vérification d'absence de fuite sur une installation (méthode directe et indirecte, etc.)						
Remplissage de fluide frigorigène d'une installation						
Utilisation de la station de récupération						
Utilisation d'une balance						
Faire un entretien						
Trçage et pose de colliers :						
Le tracé est correctement fait						
La pose des colliers est judicieux						
Ventilation :						
Raccorder des gaines (souple, rigide, etc.)						
Raccorder des bouches						
Raccorder un conduit extérieur						
Raccorder une VMC simple flux (individuel, collectif, etc.)						
Raccorder une VMC double flux (individuel, collectif, etc.)						
Raccorder une CTA (individuel, collectif, etc.)						
Pose d'appareil sanitaire (hauteur de pose, équipements de la robinetterie, etc.):						
• Lavabo						
• Bidet						
• Evier						
• WC						

	Entreprise			CFA		
	Acquis	Non acquis	Non évaluable	Acquis	Non acquis	Non évaluable
• Urinoir						
• Baignoire						
• Douche						
PVC / Fontes (SMU, SME) :						
Raccorder suivant le DTU les appareils sanitaires						
Procéder aux collages (raccordements) des différents raccords entre eux						
Respecter les diamètres de raccordement des collecteurs						
Raccorder un élément de dilatation						
Créer une ventilation primaire						
Créer une ventilation secondaire						
Créer une ventilation par clapet anti-vide						

Ballon d'eau chaude :						
Entretien d'un ballon d'eau chaude (électrique, ballon réchauffeur, etc.)						
Changement d'un élément (GS, sonde, résistance, etc.)						
Pose d'un ballon d'eau chaude (électrique, ballon réchauffeur, etc.)						
Traitement de l'eau :						
Pose / entretien d'un filtre (cartouche, etc.)						
Pose d'un adoucisseur / entretien (adoucisseur, magnétique, cartouche, etc.)						
Entretien chaudière domestique, collectif :						
Chaudière gaz sol (basse température, à condensation, etc.)						
Chaudière gaz murale (basse température, à condensation, etc.)						
Chaudière fioul (basse température, à condensation, etc.)						
Chaudière électrique						
Chaudière bois						
Chaudière mixte (basse température, à condensation, etc.)						
Autres chaudières (à préciser) :						
Producteur :						
Poser une chaudière murale (gaz, électrique, etc.)						
Poser une chaudière sol (gaz, fioul, etc.)						

	Entreprise			CFA		
	Acquis	Non acquis	Non évaluable	Acquis	Non acquis	Non évaluable
Poser une pompe a chaleur (air, eau, etc.)						
Poser un panneau solaire						
Emetteur :						
Equiper un émetteur						
Poser un émetteur						
Raccorder un émetteur						
Dimensionner un émetteur						
Réseau de chauffage :						
Raccorder au bon diamètre un élément de chauffage (radiateur, etc.)						
Raccorder au bon diamètre plusieurs éléments de chauffage (radiateurs, etc.)						
Savoir identifier les éléments sur un réseau de chauffage						
Donner la description des éléments sur un réseau de chauffage						
Savoir faire un remplissage dans une installation						
Reconnaître les éléments de sécurité sur un circuit de chauffage (soupape de sécurité, etc.)						
Savoir dimensionner / poser un circulateur						
Savoir dimensionner / poser une bouteille de mélange ou de distribution						
Savoir dimensionner / poser une soupape de sécurité						
Savoir dimensionner / poser un pot à boue						
Savoir dimensionner / poser une vanne d'équilibrage						
Savoir dimensionner / poser une vanne 3 / 4 voies						
Savoir dimensionner / poser une soupape à pression différentielle						
Savoir dimensionner / poser un élément d'expansion (vase d'expansion, bache d'expansion, etc.)						
Savoir poser correctement un purgeur d'air						
Savoir poser correctement un disconnecteur						
Joint d'étanchéité :						
Avec fillasse						
Avec téflon						
Joint (fibre, caoutchouc, etc.)						
Autre (à préciser) :						

Évaluation de la période en entreprise

L'évaluation de la période en entreprise est intégrée à la note de l'examen à niveau égal de l'épreuve EP 2.

N = Non évalué // 1 = compétence non acquise // 2 = compétence en cours d'acquisition // 3 = compétence partiellement acquise // 4 = compétence totalement acquise (Mettre une croix dans la case choisie)

Monteur en Installations Thermiques		Epreuve EP2: Unité (UP2) : Réalisation d'un ouvrage courant	Evaluation				
Compétences évaluées		Critères d'évaluation	N	1	2	3	4
C2.3 Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation							
C 2.3.1	Repérer et quantifier les fournitures nécessaires à son intervention	La nature et les caractéristiques des fournitures respectent la demande et le descriptif technique. Les quantités sont conformes aux besoins de l'intervention					
C3.1 Organiser son intervention							
C 3.1.1	Organiser son poste de travail Adapter son poste de travail à l'évolution de la situation réelle	Les spécificités du chantier sont identifiées. Les anomalies techniques sont repérées et signalées. La co-activité est prise en compte. Une démarche éco-responsable est mise en œuvre. L'organisation du poste de travail est adaptée à l'avancement des travaux. Les matériels et outillages approvisionnés permettent la réalisation rationnelle de l'intervention. L'état des matériels et outillages est vérifié, leur fonctionnement est testé					
C3.2 Sécuriser son intervention							
C 3.2.1	Identifier les dangers propres à son intervention	Les dangers sont identifiés de manière exhaustive					
C 3.2.2	Appliquer les mesures de prévention prévues	Une démarche de prévention dans son environnement de travail est mise en œuvre. L'installation du poste de travail garantit la sécurité et la protection de la santé. Les protections collectives sont respectées. Les EPI utilisés sont adaptés à la situation. Une situation dangereuse persistante est signalée.					

C3.3 Réceptionner les approvisionnements						
C 3.3.1	Vérifier la conformité des approvisionnements	Les caractéristiques qualitatives et quantitatives sont vérifiées. Les écarts sont relevés et transmis				
C 3.3.2	Organiser le stockage en sécurité	Le stockage est rationnel, les accès et circulations sont préservés. Les principes de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) sont appliqués. Les manutentions sont optimisées. Les outils d'aide à la manutention sont utilisés				
C3.4 : Équiper les appareils						
C 3.4.1	Respecter les procédures de montage des équipements	Les appareils sont complètement équipés. La conformité du montage et sa résistance sont assurées. L'outillage est adapté au montage à réaliser. La manutention est assurée en sécurité (PRAP). La stabilité de l'appareil est assurée lors de son équipement.				
C 3.4.2	Protéger les appareils équipés	La protection des appareils équipés est assurée. Le stockage est rationnel et les accès et circulations sont préservés.				
C3.5 : Implanter l'installation sanitaire						
C 3.5.1	Situer l'installation dans son environnement et identifier la nature des parois	L'environnement de l'installation est clairement identifié. La nature et le type de parois sont identifiés				
C 3.5.2	Repérer les interactions avec les autres corps d'état	Les interfaces sont prises en compte				
C 3.5.3	Tracer l'implantation des équipements et réseaux	L'implantation est conforme aux prescriptions techniques, réglementaires et aux règles de l'art. Les tolérances d'implantation sont respectées				
C3.6 : Fixer les supports des réseaux						
C 3.6.1	Fixer les supports des réseaux et des appareils	Le type de fixation est adapté aux parois et à l'élément fixé				

C 3.6.2	Installer les appareils	Les règles de pose des appareils et des réseaux sont respectées (fixations, liaison équipotentielle...). Le matériel et l'outillage sont adaptés aux travaux. L'aspect esthétique est pris en compte. Les tolérances sont respectées.					
C3.7 : Réaliser et raccorder des réseaux							
C 3.7.1	Façonner et assembler les réseaux	Les règles et techniques de façonnage et d'assemblage sont adaptées à la nature des matériaux					
C 3.7.2	Positionner et poser des réseaux	Le matériel et l'outillage sont adaptés aux travaux					
C 3.7.3	Raccorder les appareils et accessoires. Réaliser le calorifugeage des réseaux	L'aspect esthétique est pris en compte. Les tolérances sont respectées.					
C4.1 : Contrôler le travail réalisé							
	Vérifier la conformité de son travail. Appliquer une procédure d'autocontrôle	Le travail réalisé respecte la demande et le descriptif technique. Le travail réalisé est conforme aux règlements, normes et règles de l'art. Les contrôles dimensionnels et géométriques sont effectués. Les points de contrôles spécifiques sont identifiés (raccords, assemblages, rebouchages, finition, ...). Les défauts de réalisation sont identifiés et traités. Les fiches d'autocontrôle sont complétées.					

Nom du signataire de l'évaluation : _

Fonction dans l'entreprise : _

Date de l'évaluation : _

Signature et cachet de l'entreprise :

FLUIDES FRIGORIGÈNES – OBTENEZ VOTRE ATTESTATION D'APTITUDE ([RNC5638](#))

But : Permet à votre entreprise d'obtenir le statut d'opérateur avec un personnel titulaire de l'attestation d'aptitude pour les interventions sur toutes les installations contenant des fluides frigorigènes.

Objectif : Maîtriser et réaliser les opérations de catégorie I pour la manipulation des fluides frigorigènes et les contrôles d'étanchéité des équipements frigorifiques et climatiques afin d'obtenir l'attestation d'aptitude obligatoire pour la maîtrise des fluides frigorigènes selon le décret N° 2007-737 du 7 Mai 2007 et suivant les normes EN 378 1-4 du code de l'environnement.

Prérequis : Avoir les compétences et les connaissances nécessaires des circuits frigorifiques ou climatiques pour les interventions selon la catégorie I.

Public concerné : Personnel et personnes intervenant sur les circuits fluidiques contenant des fluides frigorigènes.

Domaines : Bâtiments, climatisation, installations frigorifiques.

Catégorie d'aptitude :

Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

Déroulement :

2 semaines avant le début de la formation 2 liens sont envoyés aux candidat·e·s pour charger le support de formation l'un en PDF, l'autre en PowerPoint animé.

Le support de formation est remis au début de la formation.

Les candidat·e·s peuvent aussi s'inscrire sur une formation payante (80 €) en [e- learning](#).

Formation théorique : 1 jour en présentiel / Formation pratique : 2 jours

Catégorie I : validation théorique (QCM) 1 heure – Validation pratique 2 heures 30



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS ÉTABLISSEMENT PRIVÉ



Siège
4 bis, rue des Rosiers - 75004 Paris
Téléphone : 01 44 54 31 80
Métro : Saint-Paul



7, rue de la Fontaine au Roi - 75011 Paris
Téléphone : 01 48 06 58 58
Métro : République

Contact : contact@ecoledetravail.fr - <https://www.ecoledetravail.fr>